



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2018**

N°CT2018.5/084

L'an deux mil dix huit, le vingt six septembre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni en salle des conseils de l'Hôtel de Ville de Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Monsieur Jean-Jacques JEGOU, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Patrick DOUET, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Madame Danièle CORNET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, vice-présidents.

Monsieur Yvan FEMEL, Madame Sylvie GERINTE, Monsieur Cédric TARTAUD-GINESTE, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Delphine MELKONIAN, Madame Khadija OUBOUMOUR, Madame Ange CADOT, Madame Catherine CHICHEPORTICHE, Monsieur Serge DALEX, Monsieur Michel DE RONNE, Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Patrice DEPREZ, Madame Oumou DIASSE, Madame Marie-Christine DIRRINGER, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Corinne DURAND, Monsieur Christophe FOGEL, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Bruno HELIN, Monsieur Mehedi HENRY, Madame Brigitte JEANVOINE, Monsieur Bruno KERISIT, Monsieur Moncef MAIZ, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Denis OZTORUN, Madame Sabine PATOUX, Madame Séverine PERREAU, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Hélène ROUQUET, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Axel URGIN, Monsieur Georges URLACHER, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel GERCHINOVITZ à Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD à Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET à Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Gérard GUILLE à Monsieur Thierry DEBARRY, Monsieur Serge FRANCESCHI à Monsieur Axel URGIN, Monsieur François VITSE à Monsieur Laurent CATHALA, Monsieur Richard ANANIAN à Madame Danièle CORNET, Madame Catherine BRUN à Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Luc CARVOUNAS à Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Sylvie CHABALIER à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Catherine DE RASILLY à Madame Delphine MELKONIAN, Monsieur Roger DUPRE à Monsieur Jean-Jacques JEGOU, Monsieur Nicolas GEORGES à Madame Brigitte JEANVOINE, Madame Frédérique HACHMI à Monsieur Bruno HELIN, Madame Valérie MAYER-BLIMONT à Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Akli MELLOULI à Madame Patrice DEPREZ, Monsieur Michel SASPORTAS à Monsieur Michel WANNIN, Monsieur Yves THOREAU à Monsieur Georges URLACHER, Madame Dominique TOUQUET à Madame Séverine PERREAU, Monsieur Christian VANDENBOSSCHE à Madame Catherine CHICHEPORTICHE.

Etaient absents excusés :

Madame Mireille COTTET, Madame Anna LOUIS, Monsieur Gaëtan MARZO.

Secrétaire de séance : Madame Ange CADOT.

Nombre de votants : 71

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/18
Accusé réception le	08/10/18
Numéro de l'acte	CT2018.5/084
Identifiant télétransmission	094-200058006-20180926-lmc11076-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2018**

Vote(s) pour : 71
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/18
Accusé réception le	08/10/18
Numéro de l'acte	CT2018.5/084
Identifiant télétransmission	094-200058006-20180926-lmc11076-DE-1-1



SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2018

N°CT2018.5/084

OBJET : **Affaires générales - Ressources humaines -** Tableau des effectifs. Créations et suppressions de postes

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2018.4/052-2 du 20 juin 2018 modifiant le tableau des emplois de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir ;

VU l'avis favorable des représentants du personnel auprès du comité technique en date du 21 septembre 2018 ;

VU l'avis favorable des représentants de l'établissement public territorial auprès du comité technique en date du 21 septembre 2018 ;

CONSIDERANT que, dans le cadre de recrutements ou de nominations de fonctionnaires stagiaires à la suite de la réussite à un concours, et de l'organisation de la rentrée 2018-2019 dans les conservatoires, il convient de créer et de supprimer, à nombre égal, les postes suivants ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE 1 : **CREE** les postes suivants

- 1 poste d'administrateur de classe normale à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/18
Accusé réception le	08/10/18
Numéro de l'acte	CT2018.5/084
Identifiant télértransmission	094-200058006-20180926-lmc11076-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2018**

1 poste de technicien territorial à temps complet
1 poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet
2 postes d'adjoints techniques territoriaux à temps complet

1 poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale 8/16ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 6/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 18/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 17/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 17/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 10h15/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 12/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 13/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 7/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 9/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 8h30/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 13/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 20/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 11h30/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 20/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 3h30/20ème

1 poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet

ARTICLE 3 : SUPPRIME les postes suivants :

1 poste d'administrateur hors classe à temps complet
1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

1 poste d'ingénieur territorial à temps complet
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
2 postes d'adjoints techniques territoriaux principaux de 2ème classe

1 poste de professeur d'enseignement artistique hors classe 8/16ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 8/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 16/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 12/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 7/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 11h30/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 4/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 20/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 3h30/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 15/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 6/20ème
1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 11/20ème

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/18
Accusé réception le	08/10/18
Numéro de l'acte	CT2018.5/084
Identifiant télétransmission	094-200058006-20180926-lmc11076-DE-1-1

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2018

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 10h30 /20ème
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 20/20ème
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 7/20ème
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 16/20ème
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 13/20ème
- 1 poste d'animateur territorial à temps complet

ARTICLE 4 : DIT que le tableau des effectifs de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir est modifié tel qu'il figure en annexe.

ARTICLE 5 : DIT que la dépense résultant de la présente délibération est prévue au budget de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir.

FAIT A CRETEIL, LE VINGT SIX SEPTEMBRE DEUX MIL DIX HUIT.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/18
Accusé réception le	08/10/18
Numéro de l'acte	CT2018.5/084
Identifiant télétransmission	094-200058006-20180926-lmc11076-DE-1-1

TABLEAU DES EFFECTIFS ANNEXE
MAJ 01/09/2018

FILIERE	GRADES OU EMPLOIS	CAT	NOMBRE BUDGETE
EMPLOI FONCTIONNEL	Directeur général des services (150000/400000 hab.)		1
	Directeur général adjoint des services (150000/400000 hab.)		7
	Directeur général des Services Techniques (150000/400000)		1
	SOUS TOTAL		9
ADMINISTRATIVE	Administrateur général	A	1
	Administrateur territorial hors classe	A	2
	Administrateur territorial classe normale	A	5
	Directeur territorial	A	6
	Attaché Hors classe	A	2
	Attaché principal	A	11
	Attaché territorial	A	42
	Rédacteur principal de 1ère classe	B	9
	Rédacteur principal de 2ème classe	B	12
	Rédacteur territorial	B	10
	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	12
	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	43
	Adjoint administratif territorial	C	47
	SOUS TOTAL		202
TECHNIQUE	Ingénieur en chef hors classe	A	2
	Ingénieur en chef	A	4
	Ingénieur principal	A	13
	Ingénieur	A	11
	Techniciens principaux 1 ^{ère} classe	B	15
	Techniciens principal 2 ^{ème} classe	B	8
	Techniciens	B	13
	Agent de maîtrise principal	C	42
	Agent de maîtrise	C	27
	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	41
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	117
	Adjoint technique territorial	C	216
	SOUS TOTAL		509
	CULTURELLE	Conservateur en chef des bibliothèques	A
Conservateur territorial des bibliothèques		A	3
Bibliothécaire principal		A	7
Bibliothécaire territorial		A	16
Attaché de conservation principal		A	2
Attaché de conservation		A	1
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{ère}		B	27
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 nd		B	17
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques		B	13
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe		C	15
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe		C	24
Adjoint territorial du patrimoine		C	30
Directeur d'établissement territorial d'ens. artistique 2 ^{ème} cat.		A	1
Directeur d'établissement territorial d'ens. artistique 1ère cat		A	1
Professeur territorial d'enseignement artistique hors classe		A	41
Professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale		A	24
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	88
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	77
Assistant d'enseignement artistique		B	1
SOUS TOTAL		392	
ANIMATION	Animateur principal de 1ère classe	B	3
	Animateur principal de 2ème classe	B	1
	Animateur	B	2
	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	B	1
	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3
	Adjoint territorial d'animation	C	4
SOUS TOTAL		14	
SPORTIVE	Conseiller territorial des APS principal	A	1
	Educateur des APS principal 1ère classe	B	16
	Educateur des APS principal 2e classe	B	4
	Educateur des APS	B	27
SOUS TOTAL		48	
MEDICO-SOCIALE	Médecin territorial	A	1
	Psychologue	A	1
	Technicien paramédical (diététicienne)	B	2
	Assistant socio-éducatif	B	1
	ATSEM 1ère classe	C	1
SOUS TOTAL		6	
TOTAL GENERAL			1180